

SOMMAIRE

Changement de semestre

Visite du lycée professionnel Ozanam

Orientation des élèves de 3^è

Modifications de cours

Absences et annulation de réservation de repas RAPPEL

Oublis

Rendez-vous médicaux sur temps scolaire et messages personnels

Temps de Travail Personnel

PSC1

Temps fort 3^è

Visite du sanctuaire de Pontmain 6^è

Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)

Réseaux sociaux

Calendrier (toutes les dates importantes jusqu'aux vacances d'hiver et dates à venir)

Nous approchons de Noël : il va y avoir des lumières, des fêtes, des arbres illuminés et aussi des crèches... Tout est feint ! Le monde continue à faire la guerre, à faire les guerres. Le monde n'a pas pris la voie de la paix.

Dans quelques jours, nous fêterons la Nativité.

Acceptons de nous laisser gagner quand même par la Joie, l'Espérance et la Paix dont se remplissent les yeux des enfants, notamment les plus jeunes.

Préparons-nous à accueillir l'Enfant qui, sans pouvoir parler encore, nous dit tout par sa seule naissance.



« Croire en soi, c'est déjà presque réussir » Victor Hugo

Tous les membres de la communauté éducative du collège Saint-Michel se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et vous adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2025



Changement de semestre

Le lundi 27 janvier 2025, nous changerons de semestre. Cela concernera les enseignements d'Arts Plastiques et d'Education en 4^è et 3^è.

Visite du lycée professionnel Ozanam

Dans le cadre de l'orientation, le vendredi 10 janvier après-midi, nous proposons à une quarantaine d'élèves de 3^{ème} de visiter les filières professionnelles du lycée Ozanam de Cesson-Sévigné. Le déplacement se fera en car. Le départ aura lieu à 13H ; le retour se fera pour 17H à Liffré.

Orientation des élèves de 3^{ème}

La procédure d'orientation en 3^{ème} est déjà lancée (BDI, visite de lycée, ...) Au cours de cette période elle se poursuivra de la façon suivante :

- ❖ Soirée d'informations au collège (Orientation post troisième) proposés par l'A.P.E.L. 35
Mardi 14 janvier 2025 à 18H30 en salle 24
- ❖ Les professeurs principaux communiqueront, dès réception, la liste des « Portes Ouvertes » des lycées de **notre réseau** à vos jeunes.

Inscriptions en lycée pour la rentrée 2025 :

- ❖ **Pour l'enseignement privé catholique sous contrat d'association avec l'Etat** : s'adresser directement aux établissements souhaités à partir de janvier 2025 pour une pré-inscription.
- ❖ **Pour l'enseignement public** : les démarches à effectuer seront à réaliser au collège Saint Michel en avril.

Quel que soit votre choix, une démarche administrative de synthèse sera faite en avril-mai au collège puis communiquée à l'Académie. Nous vous tiendrons informés à la fin du 2^{ème} trimestre.

Modifications de cours

Lors de l'absence d'un professeur pour une courte durée, le collège essaye d'assurer son remplacement en interne. De ce fait, l'emploi du temps de l'élève peut se trouver modifié (inversion de cours, remplacement par un autre enseignant, ...).

Dans le cas où il n'y a pas de solution de remplacement, vous serez informés **par le collège via Ecole Directe** de la possibilité pour votre jeune d'arriver plus tard ou de partir plus tôt qu'habituellement (pas d'autorisation anticipée de la part des parents).

Ces arrivées ou sorties ne seront validées qu'après accord de votre part.

Absences et annulation de réservation de repas **RAPPEL**

Absences

En cas d'absence de votre enfant, il faut informer uniquement la Vie Scolaire (il n'y a pas besoin d'avertir le secrétariat) en utilisant la procédure suivante :

Effectuer une demande exceptionnelle sur ECOLE DIRECTE avec le compte FAMILLE :

- ✓ Aller sur l'espace de l'enfant concerné (cliquer sur sa photo pour y accéder)
- ✓ Cliquer sur VIE SCOLAIRE / Demandes exceptionnelles / Nouvelle demande
- ✓ Saisir les informations demandées (date, heures de début et fin d'absence, motif) (Si vous ne connaissez pas la date de retour de votre enfant : Cocher « Date et heure de fin inconnue »)
- ✓ Cliquer sur Enregistrer

Mme GUILLEMET, coordinatrice de Vie Scolaire, reste joignable au 02 99 68 61 11 (n° direct) (**nous vous invitons à bien noter ce numéro**) OU Messagerie ECOLE DIRECTE

Annulation du repas en cas d'absence

Afin de ne pas payer le repas pour tout type d'absence (maladie, sortie scolaire, voyage, etc...), les parents doivent annuler le repas **avant 8H30 le matin**. N'hésitez pas à relire le courrier Restauration déposé sur l'espace Familles ECOLE DIRECTE (dans Documents), sur lequel il y avait aussi le coupon d'inscription à l'année avec la mention "nous avons bien noté...". La procédure y est indiquée.

Sans annulation, le repas réservé restera facturé. Le collège n'effectuera aucun remboursement.

Remarque :

Afin de pouvoir utiliser tous les services ECOLE DIRECTE,

- si vous utilisez l'application, celle-ci doit être à jour (à faire depuis Play Store (Android) ou App Store (iOS))
- si vous utilisez le site, celui-ci doit être à jour (pensez à effacer les données et vider les caches de votre navigateur).

Oublis

De plus en plus de vêtements, de sacs sont oubliés sur la cour. Certains sont là depuis quelques mois ! Je vous invite à venir les récupérer entre janvier et les vacances de février. Passé ce temps, ils seront remis à une association caritative.

Rendez-vous médicaux sur temps scolaire et messages personnels

Nous sommes conscients de la difficulté de choisir ses dates et heures de rendez-vous médicaux, cependant nous constatons une augmentation sur le temps de cours de ceux-ci. Cela engendre pour le personnel administratif et vie scolaire des perturbations dans leur tâche de travail et dérange le cours (contrôles, exposé, etc...).

Démarche (rappel) :

- Informer la Vie Scolaire puis le professeur concerné, de l'absence de votre enfant via Ecole Directe (Nom, prénom, classe)
- Bien rappeler à votre enfant l'heure du rendez-vous pour qu'il puisse sortir du cours **SEUL** (pas de rappel de la part du professeur, ni de la Vie Scolaire)
- Eviter dans la mesure du possible les rendez-vous « de dernière minute »

Messages personnels

Nous faisons notre maximum pour transmettre vos messages à vos enfants par le biais d'un appel micro. Merci toutefois de privilégier les messages urgents. Il nous est parfois difficile de prévenir à temps vos enfants quand le délai est trop court.

Comptant sur votre compréhension.

La Vie Scolaire

Temps de Travail Personnel (T.T.P.)

Tous les jours les élèves de 3^e peuvent, s'ils le souhaitent et après inscription auprès de la Vie Scolaire, bénéficier d'une salle pour travailler en autonomie sur le temps de midi (sous réserve d'une attitude studieuse).

PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1)

Comme tous les ans, tous les élèves de 4^e auront une formation au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1). Celle-ci, liée à notre projet d'établissement, représente une réelle opportunité pour vos enfants.

Les formations auront lieu en février 2025 (organisation non définie à ce jour)

Elles seront dispensées par des formateurs de Breizh Sauvetage Côtier. Pour obtenir le diplôme du PSC1, les élèves doivent recevoir un enseignement théorique et pratique de 7 heures. Le coût sera de 45 euros environ (plus de 75 euros dans le cas d'une formation hors scolaire).

Programme de la formation :

- Protéger : porter secours nécessite de savoir se protéger et sécuriser la zone de l'accident.
- Alerter : collecter les renseignements importants concernant la situation, l'état de la victime afin de les retransmettre aux services de secours appropriés.
- Agir face à une victime qui présente une obstruction des voies aériennes par un corps étranger, une hémorragie externe.
- Agir face à une victime qui présente une perte de connaissance, un arrêt cardiaque.
- Agir face à une victime qui se plaint : d'un malaise, d'une plaie, d'une brûlure, d'un traumatisme.

Temps fort 3^e



Dans le cadre de la pastorale, le vendredi 31 janvier, après-midi, l'association « le collectif du 6 » viendra à la rencontre de nos élèves de troisième au collège.

Cette association a pour objet d'accompagner et soutenir des personnes en situation de précarité, et en particulier vivant à la rue, dans la perspective de leur faire confiance pour qu'elles en viennent à prendre elles-mêmes leur vie en main.

Visite du sanctuaire de Pontmain 6^e

Au cours de la semaine du 03 février, les six classes de sixième iront découvrir le village de Pontmain et son histoire

- visite de "la grange", là où les enfants Barbedette ont vu l'apparition de la vierge Marie le 17 janvier 1871
- visionnage du film qui explique l'histoire complète de l'apparition
- déjeuner, à l'intérieur d'une salle, près de la maison autrefois "d'Augustin Guidecoq".
- visite et découverte la très grande Basilique de Pontmain ainsi que l'église paroissiale.

Un courriel vous sera adressé mi-janvier pour définir les jours et les classes associées pour cette visite.

Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)

Le plan d'accompagnement personnalisé (P.A.P.) est un dispositif d'accompagnement pédagogique (réactualisé tous les ans) qui s'adresse aux **élèves** qui connaissent des **difficultés scolaires durables** ayant pour origine **un ou plusieurs** troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

Le document P.A.P. est un document normalisé qui présente les aménagements et adaptations pédagogiques dont peut bénéficier l'élève et sur lequel les enseignants s'appuient pour aider l'élève dans ses difficultés.

Le P.A.P. n'effacera pas les difficultés du collégien d'un coup de « baguette magique » et ne doit pas être associé à « j'ai un PAP donc le professeur DOIT modifier les cours et les devoirs pour que j'aie de bonnes notes, que je travaille moins ».

Au contraire « j'ai un PAP parce que j'ai des difficultés mais je vais profiter des modifications apportées pour moi par le professeur dans les cours et les devoirs pour travailler et obtenir de bonnes notes ; c'est pouvoir réussir par un autre moyen ».

Aussi, est-il nécessaire que l'élève, ses parents et ses enseignants **travaillent ensemble, se fassent confiance**, dans l'application de ce P.A.P.

Réseaux sociaux

Régulièrement, en début d'année, des actions sont menées au sein du collège pour mettre en garde les élèves sur l'utilisation malveillante d'internet et des réseaux sociaux. Malgré cela, nous constatons toujours, de manière récurrente, des conflits entre élèves, liés à l'utilisation du téléphone portable, d'internet et des réseaux sociaux **hors temps scolaire**.

Ces problèmes qui n'ont pas de lien, à l'origine, avec le collège ont pour conséquence d'impacter le climat scolaire de l'établissement et donc de perturber les apprentissages. Ils peuvent également provoquer des situations de type harcèlement pouvant avoir des conséquences graves.

De plus, c'est souvent aux membres du personnel du collège (Coordinatrice de vie scolaire, direction, enseignants), qu'il revient de régler ces conflits au détriment de la transmission des connaissances qui sont le cœur de nos fonctions.

Si internet est un formidable outil de communication et d'accès à la connaissance, il n'en présente pas moins des dangers et des risques, des solutions pour limiter l'usage existent (filtres, contrôle parental, l'utilisation d'un simple téléphone (ex The Phone).)

Nous en appelons à votre vigilance car nous partageons tous le même objectif : assurer un climat scolaire serein pour favoriser la réussite des élèves.

Calendrier

Pour tous	✓ Lu 06/01 matin	Reprise des cours
	✓ Vacances scolaires d'hiver	Du vendredi 07/02 après les cours au lundi 24/02 matin
Niveau 3^{ème}	✓ Ve 10/01 après-midi	Visite du lycée professionnel Ozanam à Cesson-Sévigné pour des élèves de 3 ^{ème} .
	✓ Ma 14/01 18H30	Réunion d'orientation post troisième
	✓ Ve 31/01 après-midi	Conférence « le collectif du 6 »
	✓ Lu 03/02 au Ve 07/02	Stage d'observation en milieu professionnel 3 ^{ème}
Niveau 4^{ème}	✓ Du Lu 03/02 au Ve 07/02	PSC 1
Niveau 5^{ème}	✓ Ma 07/01 16H45-20h30	Réunion parents-professeurs pour les classes de 5 ^{ème}
	✓ Lu 13/01 18h15	Réunion séjour au ski
	✓ Du Sa 01/02 au Sa 10/02	Séjour à la neige (Val Cenis)
Niveau 6^{ème}	✓ Je 09/01 16H45-20H30	Réunion parents-professeurs pour les classes de 6 ^{ème}
	✓ Du Lu 03/02 au Ve 07/02	Accueil des élèves de CM2 des écoles privées du secteur (sauf Liffré → en mai)
	✓ Du Lu 03/02 au Ve 07/02	Sortie pastorale à Pontmain.

Dates à retenir

Niveau 3^{ème}	✓ Semaine du 24/02	Oraux de stages
	✓ 10/03 et 11/03	DNB blanc

Le B.I.P (Bulletin d'Information aux Parents) est une lettre adressée aux parents par mail fin août et à chaque début de période de vacances scolaires

Directeur de la publication : Yann FLOCH - Chef d'Etablissement

Contact : 15 rue des Ecoles 35340 LIFFRE

college@saintmichelliffre.org

☎ 02 99 68 32 06

www.saintmichelliffre.org

